

Don du sang

Vendredi 14 mars | 15h-19h30

L'Établissement français du sang lance un appel d'urgence à la mobilisation : [les réserves de sang sont trop basses.](#)



Qui peut faire un don ?

Pour faire un don de sang, il faut être en bonne santé et peser au minimum 50 kg.

Nul ne peut être exclu du don de sang en dehors de contre-indications médicales.

Sont notamment exclues du dispositif de don du sang :

- les personnes qui ont bénéficié d'une transfusion, quelle qu'en soit la date
- les personnes qui ont séjourné au Royaume-Uni pendant au minimum un an entre 1980 et 1996
- les personnes qui sont susceptibles de transmettre par la voie du sang, une bactérie, un virus ou un parasite entraînant des maladies

Selon l'âge, la nature du don sera différente :

- Moins de 18 ans : aucun don, sauf en cas d'urgence et avec l'accord du mineur et de ses parents
- De 18 à 50 ans : tout type de don
- À partir de 50 ans : le don de granulocyte n'est plus autorisé
- À partir de 60 ans : le 1er don est soumis à l'avis du médecin responsable du prélèvement
- À partir de 65 ans : seul le don de sang total est autorisé et suivant l'avis du médecin
- À partir de 70 ans : aucun don, sauf pour des cas exceptionnels (urgences)
- Aucun prélèvement ne peut être réalisé sur un majeur protégé, quel que soit son âge

Inscrivez-vous en ligne avec le lien ci-dessous !

http://www.youtube.com/watch/_ai4sRE5PqU

Coordonnées

Centre de loisirs Laure de Berny
61 rue de Ruzé
77270
Villeparisis

Infos pratiques

Avec la participation de l'ADSBRL

Liens utiles

[Réserver son créneau en ligne](#)